

# Le statut des femmes mariées s'assouplit

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **46 (1958)**

Heft 863

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269312>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre "Journal" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

**GENÈVE**

**Léon Smulovic**



- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

5, Terrassière  
Téléphone 36 54 89  
Genève

**DROGUERIE DU MOLARD**



**Triponnez** PLACE DU MOLARD 3

L'OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES  
vous offre dans son magasin

**AUX PETITS LUTINS**

9, rue de la Fontaine  
un grand choix de  
**tabliers, vêtements d'enfants, lingerie**

**Waterman**  
à cartouche  
d'encre



**PAPETERIE BRIQUET** Rue du Marché 38  
GENÈVE Téléphone 25 95 93

**OPTIQUE MODERNE**  
ALBERT KRAUER GENÈVE

OPTICIEN DIPLOMÉ RUE DU MY-BLANC 8  
MAITRISE FÉDÉRALE

Une situation intéressante dans une belle profession!

**Institut Burklen**

STÉNOTYPIE GRANDJEAN  
9, rue du Vieux-College - Genève  
Téléphone 25 89 88

Dactylographie - Prises de dictées  
Enseignement - Secrétariat  
Séances de Conseils  
en toutes langues  
Démonstrations et leçons  
d'essai gratuites

**BAUMANN-JEANNERET**

49 RUE DU STAND - 3 Bf. GEORGES FAVON

PAPETERIE  
FOURNITURES ET  
MEUBLES DE BUREAU

le linge beau et durable

**LA LINIERE**

s'achète à 3, rue du Rhône - GENÈVE

**LA MAISON DU THÉ**

Importe directement ses réputés 4, Tour de l'Île - Genève  
DIXON'S CEYLON TEAS Service à domicile  
Téléphone 24 99 28

**BROSSERIE W. SCHUBNELL**

Brosserie pour la toilette et le ménage  
5, rue Chaponnière - Genève - Téléph. 32 20 73

**Budget restreint mange à sa faim**

dans les restaurants du **DSR**  
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

Chaux-de-Fonds	FOYER D S R Rue des Chemins-de-Fer 7
Genève	RESTAURANT DES FALAISES Quai du Rhône 47
Lausanne	RESTAURANT LE CARILLON Rue des Terreaux 22
	RESTAURANT DE ST-LAURENT Rue St-Laurent 2
Le Locle	RESTAURANT BON-ACCUEIL Rue Calame 13
Martigny	RESTAURANT LE CARILLON Rue du Rhône 1
Neuchâtel	RESTAURANT NEUCHATELOIS Faubourg du Lac 17
Nyon	RESTAURANT SANS ALCOOL D S R Avenue Viollier 11

**Le statut des femmes mariées s'assouplit**

**ESPAGNE**

• Loi atténuant les restrictions traditionnelles pesant sur la femme en Espagne, promulguée le 24 avril 1958.

La femme mariée jouira de certains droits lui permettant d'administrer ses biens propres. Elle peut être tutrice de mineurs ou de personnes incapables, cependant le consentement du mari lui est nécessaire pour accepter la tutelle. Elle est autorisée à être témoin testamentaire.

En ce qui concerne les biens acquis pendant le mariage, le mari ne peut disposer de biens immobiliers ou d'entreprises commerciales sans l'accord de son épouse. Pour ce qui est des autres biens, l'épouse a le droit maintenant de poursuivre son époux en justice si celui-ci agit avec imprévoyance.

Les droits de la femme, en ce qui concerne les instances en annulation de mariage et en séparation, sont mieux sauvegardés; pour la durée de l'instance, des mesures provisoires peuvent être ordonnées en ce qui concerne la résidence séparée, la garde des enfants et la pension alimentaire.

La part de la veuve, dans la succession de son époux, a été augmentée.

**BELGIQUE**

• Loi relative aux droits et devoirs respectifs des époux promulguée le 30 avril 1958: La femme mariée ne doit plus obéissance au mari.

Le devoir de cohabitation a été retenu (un droit de recours est réservé à l'épouse si le choix du domicile par l'époux est contraire aux intérêts de la famille).

La femme mariée, tout comme son époux, doit contribuer aux charges du ménage selon ses facultés et son état (réserves au cas où le mari ne satisfait pas à ses obligations).

Elle jouit de la pleine capacité civile (pour administrer ses biens, pour exercer une activité indépendante, pour être tutrice ou membre de conseils de famille).

Les biens résultant du produit de son travail lui sont réservés.

Pour votre intérieur et vos cadeaux  
Grand choix de

**Gravures anciennes**  
(vues, cartes, oiseaux, fleurs)

**GALERIE MURISSET**  
Molard 4 (2<sup>me</sup> ét., asc.) Genève  
Entrée libre Envois à choix

**MUSIQUE ET THÉÂTRE**

**Au Lycéum genevois**

Le 26 octobre, Mme de Reynold présentait au Lycéum une heure de musique qui charma un auditoire attentif. Son talent, ses dons s'affirmèrent surtout dans le Prélude et Fugue de J.-S. Bach et dans la Suite de Debussy, Prélude, Sarabande et Toccata: pièces très poussées dans leurs détails et leur équilibre.

Les divers morceaux qui composaient le récital: Etude de Chopin, Suite de Borodine, Scarlatti et Marescotti prouvèrent que cette artiste sait allier le classique et le moderne dans son expression intime, et nous ne saurions désigner le genre où elle excelle le plus. Au cours des années à venir, son développement musical nous le dira et nous lui souhaitons de nombreux et nouveaux succès.

R. G.

**Oeuvres d'Andrée Rochat**

Le Centre de premières auditions offre régulièrement au public, sous la direction artistique de Mlle Elisa Clerc, violoncelliste, des œuvres de musique contemporaine qui n'ont pas encore été exécutées chez nous. Ce fut récemment le tour d'œuvres de Mme Andrée Rochat. Celle-ci, Suisse et Genevoise, habite Milan, où ses compositions sont fort appréciées du public italien et des mélomanes.

Le 18 novembre, à la Salle du Conservatoire, on put entendre trois œuvres fort intéressantes: une cantate spirituelle, une suite pour violon et alto et deux sonnets sur un

texte de Dante. Mme Lise de Montmollin prêtait sa voix magnifique pour l'interprétation de la cantate et des sonnets; elle sut rendre la grandeur et l'émotion qui se dégage de cette lamentation du prophète Jérémie, tandis que Mme Le Marc' hadour, qui accompagnait au piano, évoquait, par des plans sonores magistralement ordonnés, le pays désolé par la guerre, les invasions sauvages, les villes désertées et anéanties.

Nous nous excusons de n'avoir que deux lignes pour l'admirable effort des artistes qui interpréteront la Suite de Mme Rochat et le Requiem de Konrad Lechner.

**Délivrez-nous du mal**

On se souvient qu'au concours théâtral ouvert par la SAFFA, l'an passé, a été retenue une œuvre en français due à Mme Gisèle Ansoerge, « Délivrez-nous du mal » ou « Granit », qui met en scène un drame bouleversant une famille de paysans. Cette œuvre a été jouée à Lausanne le 7 novembre; au début de l'an prochain, ce sera le tour de Genève. Mme Gisèle Ansoerge a fait ses études de pharmacie à Lausanne et obtenu en 1947 son autorisation de pratiquer. Elle habite aujourd'hui à Etagnières; son mari est ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de Lausanne; elle n'est pas uniquement écrivain; elle a exposé un de ses émaux à la SAFFA et a découvert, avec son mari, une ingénieuse formule de cinéma qui permet de remplacer les acteurs par des figurines évoluant dans un studio minuscule.

**CANTON DE VAUD**

Dentelles et nappes de Gruyère  
Toiles et tissages à la main

**Art Rustique Suisse**

**H. CUÉNOUD**  
Travail artisanal du pays  
Blouses paysannes  
Pailles tressées  
Poteries et bois sculptés  
Grand choix de foulards imprimés  
avec plan de Lausanne et autres  
Santons suisses et valaisans

Av. du Théâtre 1  
vis-à-vis du Théâtre  
Tél. 22 31 20  
Lausanne

Pour vous Mesdames **CORSETS GABY**  
La maison spécialisée  
vous rendra la taille fine et souple  
Sur mesure - Réparations - Transformations

**M. Auras-Rossier** - Ancien-Port 6 - Vevey

Epicerie fine et Produits de régimes **Maison JACCARD - ARDIN**  
VEVEY Simplon 33 - Tél. 5 22 41

**RESTAURANT DU PORT**  
ROLLE E. LARPIN

Spécialités filets de perches  
Friture. - Vins 1<sup>er</sup> choix

Spécialité: La fiche comptable

**Impimerie Th. Ebechard**

LAUSANNE  
Terreaux 8  
Téléphone 223383

**Bel anniversaire**

On a célébré le 80<sup>e</sup> anniversaire de Mme Studer-de Goumoens qui fut jusqu'en 1956, la rédactrice du Schweizer Frauenblatt. A ce titre, nos lecteurs ont eu maintes fois l'occasion de la voir citée dans notre journal. Avec tous ses lecteurs et amis, notre journal lui adresse ses félicitations et ses vœux pour de longues vertes années.

**ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES**

Tous les vendredis (18 h. 10) Enquête par Yv. Z'Graggen « Tous responsables »

Tous les lundis (13 h. 55) Femmes chez elles  
Lundi 8 décembre Puissance de l'acheteuse.  
Samedi 13 décembre (14 h.) Evtentail: invitée de la quinzaine, Françoise Girard, conservateur au Musée de l'Homme (Paris), Lettre de New York etc...

**CARNET DE LA QUINZAINE**

**Vendredi 5 décembre La Neuveville**

Hôtel du Lac, 20 h. 15. Assemblée générale de la section du Suffrage féminin, causerie avec clichés en couleurs: Athènes 1958, séminaire Unesco et Congrès.

**Mercredi 10 décembre Genève**

Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 19 h. 30. Repas et soirée d'Escalade, (programme littéraire et artistique) (s'inscrire au local jusqu'au lundi 8, y compris).

**Vendredi 12 décembre Lausanne**

Lycée, 20 h. 30. Séance du Suffrage féminin: Congrès de l'Alliance internationale des femmes, Athènes 1958, par R. Eguet.

**Samedi 13 décembre Genève**

Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont 16 h. 30 Reprise du spectacle d'Escalade (entrée 3 frs).

**Mercredi 17 décembre Genève**

Restaurant du Coq d'Or, 19 h. 30. Repas d'Escalade du Club des femmes de carrières libérales et commerciales. Après le dîner: La Genève d'autrefois, par Mlle A. Muriset. Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont 20 h. 30 Soirée de Noël du Club de rapprochement.

*Mme Ansoerge declame*

consacrée uniquement à la mode féminine, masculine et enfantine

*Ben Louie*

NOUVEAUTÉS

Bien acheter, c'est épargner

dans les **PATES**  
exigez **ROLLE**

IMPRIMERIE NATIONALE — GENÈVE